https://stisi-pro.ac-normandie.fr/spip.php?article1247



Généralisation du Livret de Parcours Inclusif (LPI) : Ecole, Collège, Lycée - Ecole Inclusive

- Publications | Informations - Ecole inclusive - Date de mise en ligne : jeudi 27 janvier 2022

Copyright © S.T.I. Sciences Industrielles - Voie Professionnelle - Tous droits réservés

B.O.E.N.J.S. N° 4 du 27 Janvier 2022

Le 31 janvier 2022, l'application informatique **"livret de parcours inclusif"** dit **"LPI"** est déployée sur tout le territoire

À destination des enseignants du 1er comme du 2nd degré, cette application a pour objectif de guider et faciliter le travail des équipes pédagogiques dans la mise en oeuvre de solutions différenciées en fonction de la situation propre à chaque élève.

Ce livret numérique mutualise l'ensemble des informations concernant un élève à besoins éducatifs particuliers dont les élèves en situation de handicap grâce à la possibilité de rédiger un PPRE, un PAP ou le document de mise en oeuvre du PPS.

Véritable outil au service des professeurs et du parcours de l'élève, le LPI propose des réponses pédagogiques adaptées en fonction des besoins identifiés en se référant à une banque de données d'aménagements et d'adaptations incluse dans l'application.

Une page spécifique sur éduscol vous est destinée et vous propose informations, guides, fiches métiers afin de vous accompagner dans la prise en main de cette application.